

OPSEU



SEFPO

Section locale 464

Nous sommes bien en vie !

Le 12 mai 2004

Cela n'a rien d'une nouvelle paire de chaussures !

L'IPFPC aimerait vous faire croire qu'il n'est pas plus compliqué de changer de syndicat que de passer d'une bonne vieille paire de flâneurs bien confortables à une bonne vieille paire de pantoufles tout aussi confortables.

De toute évidence, ce n'est pas vrai !

Voici pourquoi :

Si l'IPFPC remportait le vote et était certifié pour représenter les professionnels hospitaliers de l'Hôpital d'Ottawa, un gel global serait imposé à toutes les conditions de travail actuelles. Vous garderiez vos 6 pour cent (augmentation prévue pour vendredi), mais tous les autres efforts en cours tomberaient à l'eau.

Si l'IPFPC gagnait, l'hôpital ne pourrait modifier vos salaires ou conditions de travail sans l'accord de l'IPFPC. C'est la loi.

L'IPFPC devrait établir une nouvelle relation avec l'hôpital et soumettre un avis de négocier. Un nouveau processus de négociation serait ainsi commencé et rien ne pourrait être accordé rétroactivement à partir de la date de cet avis de négocier. La période entre le 1^{er} avril 2002 et la date de l'avis de négocier serait ainsi mise aux oubliettes.

Les membres de la direction et de l'équipe de négociation du SEFPO ont indiqué qu'ils ne relèveraient pas de l'IPFPC. Cela signifie que vous devrez réélire une nouvelle équipe de négociation et de nouveaux agents conformément à la structure de l'IPFPC, et que de nouvelles personnes devront occuper ces postes et acquérir les aptitudes nécessaires au fil du temps.

La nouvelle équipe de négociation négocierait son premier contrat. Aucun des articles actuellement sur la table ne serait nécessairement pris en compte. Aucune des ententes atteintes avec le SEFPO en vue d'un

nouveau contrat ne serait forcément honorée.

Le SEFPO a une date d'arbitrage pour septembre, avec un excellent arbitre. Ainsi, si les négociations n'aboutissent pas, le syndicat sera en position de finaliser votre contrat de manière opportune.

Sans le SEFPO pour négocier pour vous, notre rendez-vous de septembre tombe à l'eau.

C'est prévu pour cette ronde de négociations avec le SEFPO. Le SEFPO tient à faire appel à cet arbitre respecté pour les membres qu'il continuera de représenter.

L'IPFPC a encore beaucoup à faire avant d'arriver à l'étape de l'arbitrage : avis de négocier, établissement des revendications, négociations, conciliation... après cela, il faudra qu'il mette sur pied son propre conseil d'arbitrage, et trouver une date qui convient. Cela ne se fera pas sans retards.

Quoi que puisse dire l'IPFPC, un changement d'agent de négociation ne manquerait pas de bouleverser les professionnels hospitaliers de l'Hôpital d'Ottawa. L'IPFPC s'engagerait dans une courbe d'apprentissage dangereuse, entamant ses premières négociations en vue d'un contrat pour le personnel hospitalier, conformément à une législation peu familière, tout en se démenant pour apprendre les complexités des myriades d'emplois occupés par les professionnels hospitaliers.

Qui a besoin de tout cela ?

Si vous ne faites pas attention, vous risquez bien d'avoir mal aux pieds dans vos nouvelles chaussures !

www.sefpo.org ou www.opseu464.org